

L'INCISIF



DIS Ahh
UNIS POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire
20 mars

fdi
FDI World Dental Federation

CSD
Chambre Syndicale Dentaire

JE M'ENGAGE À
ME BROSSER LES DENTS
MÊME LORSQUE JE SUIS
TROP FATIGUÉE

JE M'ENGAGE À
DIRE AHH
(CHEZ LE DENTISTE)

JE M'ENGAGE À
GARDER UNE BOUCHE
SAINE TOUTE MA VIE

JE M'ENGAGE À
RÉDUIRE LES SUCRERIES

Ta bouche est incroyable ! Elle te permet de manger, de parler et de sourire en toute confiance pour profiter de la vie.

ENGAGE-TOI À PRENDRE SOIN DE TA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE ET À INSPIRER LES AUTRES À EN FAIRE AUTANT

SCANNER POUR PLUS D'INFORMATIONS

#WOHD20 #UNITEforMOUTHHEALTH

www.wohd.org

PLANMECA 3M



Accord
dento
mut
2020

Corona
virus

MEOPA

AFFICHE A3 DÉTACHABLE EN PAGES CENTRALES

Sommaire édition 195

COTISATIONS 2020

Cotisation ordinaire: **300 €**
Ménage de praticiens: **400 €**
4 enfants ou plus à charge: **170 €**
Praticiens à partir de 65 ans: **100 €**
Praticiens de 60 à 64 ans inclus si arrêt complet d'activité avec preuve de clôture du n° BCE : **100 €**

Diplômés 2015: **170 €**
Diplômés 2016: **75 €**
Diplômés 2017: **75 €**
Diplômés 2018: **gratuit**
Diplômés 2019: **gratuit**
Diplômés 2020: **gratuit**



A verser sur le compte n° BE28 1096 6600 0120 CTBKBE BX

Pour rappel



La CSD défend les dentistes dans l'exercice de leur pratique quotidienne.

La CSD offre une formation continue.

La CSD vous informe et vous conseille.

La CSD offre une assurance hospitalisation et une assurance RC professionnelle les meilleures et les plus intéressantes du marché !

Cotisations 2020	2	Liens de téléchargement	12
Editorial	3	Reportage COVID-19	13 > 14
Accord dento-mut 2020	4 > 5	SPF Corona Virus	15
Sédation par MEOPA	6	Votre avis	16
Membre, pourquoi ?	7	Maîtres de stage	17
Défense professionnelle	8	Culture	18
JMSBD	9	Petites annonces	19
Affiche	10 > 11	Cours	20

Siège administratif
Boulevard Tirou 25/021
6000 CHARLEROI

Tél.: 071 31 05 42

Siège social
Avenue de la
Renaissance 1
1000 BRUXELLES

csd@incisif.org

Conception et impression :
www.imprimerie-lebrun.be

Éditeur responsable: Michel Evrard
Chambre Syndicale Dentaire A.S.B.L. Boulevard Tirou 25/021 - 6000 CHARLEROI

Éditorial

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je vous souhaite au nom du nouveau conseil d'administration de la CSD une bonne et heureuse année 2020.

Au cours de notre assemblée générale qui a eu lieu le 18 janvier à Louvain-la-Neuve, quatre nouveaux administrateurs, plein d'enthousiasme, ont été élus.

Avec leur aide, nous allons pouvoir notamment entamer un net rajeunissement et une réorganisation structurelle de la CSD afin de d'offrir plus d'efficacité et plus de services pour nos membres.

Je remercie donc Michèle Aerden, Nathalie Humpers, Fabrice Bolland et Michaël Cesa pour leur engagement et pour le temps qu'ils consacreront à la CSD.

Je vous l'ai annoncé le 03 février dernier, un nouvel accord dento-mutualiste a été conclu après de longues et laborieuses discussions tant en 2019 qu'en 2020.

Nous avons obtenu une indexation de 1.95 % de nos honoraires, une augmentation de notre statut social qui passe à 3200 euros ainsi que des suppléments d'honoraires (dits « tarifs maximaux ») pour certains actes existants.

Au-delà, de ces avancées en matière d'honoraires, cet accord veut plus particulièrement encourager les praticiens à y adhérer afin de garantir une sécurité tarifaire, à l'échelon national, pour les patients ; ce qui était une exigence des organismes assureurs .

Dès que l'accord aura passé tous les obstacles administratifs, vous en recevrez le texte.

Vous aurez l'occasion de lire dans les pages suivantes un article qui explicite dans les grandes lignes les principaux points de cet accord.

Sachez ici que vous devrez éventuellement entreprendre les démarches (si déconventionnement total ou partiel) à partir du moment où il sera publié au moniteur. Nous vous en informerons en temps utile.

Mes derniers mots concernent l'accréditation et la E-Santé.

N'oubliez pas que votre dossier d'accréditation doit-être rentré à l'INAMI pour le 31.03.2020 au plus tard soit par voie électronique via Mylnami, soit exceptionnellement encore cette année, par courrier recommandé.

Ceci m'amène à vous rappeler que toutes les formalités liées à la E-Santé sont d'applications et que je vous engage vivement à en utiliser toutes les facilités.

Des formations existent, entre autres, via le réseau santé wallon, qui vous permettront après deux heures de formation, et avec déjà un simple smartphone, de réaliser des prescriptions électroniques, de consulter le dossier médical du patient et encore bien d'autres choses.

De grâce, oubliez vos prescriptions papier et lancez vous dans une aventure qui vous facilitera la vie.

Je vous remercie pour le temps que vous avez consacré à la lecture de cet éditorial.

Tareq EL SAYYED



Accord Dento-Mut 2020 - 2021



Après une première réunion le 19 décembre 2019 et deux réunions en 2020, les 16 et 29 janvier, un accord au sein de la Commission Dento-Mutualiste a pu finalement être signé. Celui-ci couvrira, en état et en principe, les années 2020 et 2021.

La CSD l'a signé, considérant que chaque praticien reste par ailleurs et de toute manière maître de son adhésion ou pas !

Rappelons dans les grandes lignes ce que cet accord prévoit :

- Indexation des honoraires de 1,95 % à partir du 1er mars 2020.
- Maintien des tarifs maximaux existants (introduits en 2017) : pour les tenons, substitut dentinaire, traitement endodontique (dont Deti score B) avec indexation pour ces derniers au 1^{er} mars.
- Introduction d'honoraires dits « avec tarifs maximaux » pour certaines prestations déjà existantes (et uniquement chez les patients de plus de 18 ans et non BIM) dont

L'extraction non chirurgicale, suture comprise
La suture après saignement
Les obturations 1 face et 3 faces sur dents définitives
La prothèse amovible
La radiographie panoramique digitale

L'application de ces tarifs maximaux (existants ou nouveaux) est POSSIBLE et ne doit donc pas être systématique.

Elle est soumise à accord préalable (faut-il le rappeler !) du patient (= droit du patient dont la transparence).

Ces tarifs maximaux entreront en vigueur dès l'entrée en vigueur de l'accord et à des conditions (dont une réglementation sur la transparence) qui seront soumises au comité de l'assurance.

Dans le cours de l'année et pour le 31 octobre 2020 en principe, la commission évaluera l'impact de ces nouveaux tarifs maximaux sur les dépenses globales en soins dentaires (pas uniquement les montants des remboursements) .

- Augmentation du montant du statut social qui passe de 2400 à 3200 euros.
Pour rappel, ce montant sert à financer un plan pension et/ou un revenu garanti contractés au près d'une compagnie d'assurances reconnue.

Cette nette augmentation du montant est compensée (pour ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire) par un report de l'indexation des honoraires, à savoir au 1er mars.

Notons ici que vous deviez solliciter cette prime (encore en 2019) auprès de l'INAMI via l'envoi d'un document cosigné par le praticien et la compagnie d'assurances choisie par ce dernier.

Pour l'octroi de la prime 2020, il ne sera plus nécessaire d'envoyer ce document papier.

Via le portail Mylnami, la prime 2020 pourra être sollicitée au début de 2021 dès que les fonctionnalités informatiques seront opérationnelles.

Et, enfin pour info, le montant d'accréditation sera de 2981,18 euros pour l'année 2020.

Toutes ces mesures sont destinées à inciter un plus grand nombre d'adhésion à un accord et donc d'augmenter le nombre de dentistes conventionnés afin d'assurer une couverture en terme de sécurité tarifaire au patient la plus large possible.

Accord Dento-Mut 2020 - 2021

Cette couverture et depuis plusieurs années tend à diminuer ; ce constat qui n'est pas nouveau, concerne plus particulièrement la Flandre. La règle étant que pour l'ensemble du pays, le taux de 40 % de refus ne peut être dépassé afin que l'accord puisse entrer en vigueur et que, par arrondissement, c'est un taux de 50 % minimum de dentistes conventionnés qui est nécessaire.

Il faut savoir aussi que les mesures relatives aux (nouveaux) tarifs maximaux risquent de ne pas être reconduites en 2021 si le taux de conventionnement national n'atteint pas 65 % au 1er décembre 2020 mais aussi et sans doute, si une aggravation de l'impact budgétaire à charge du patient est constatée par la **commission** (voir précédemment).

De plus, tout dépassement net du budget attribué (soit 1.060 millions d'euros) pour les remboursements de nos prestations peut entraîner, en cours d'année, des mesures de correction qui ne nous sont pas opposables.

Le NON REFUS de l'accord par le praticien de l'art dentaire, dans les 30 jours suivant la publication de ce dernier au Moniteur belge, l'engagera pour toute l'année 2020.

L'engagement peut être partiel (moyennant sa communication via le portail MyInami) ou complet (et dans ce cas, vous n'avez rien faire) .

En cas d'engagement, et plus particulièrement à titre partiel, le praticien affichera, dans sa salle d'attente par ex, les modalités s'y rapportant.

Il sera toujours possible de **renoncer à l'accord pour l'année 2021** (via le portail MyInami) mais au plus tard le 15 décembre 2020.

Il y avait bien longtemps qu'un accord n'avait plus adopté « autant » d'initiatives qui tendent à vouloir susciter auprès des praticiens un plus grand taux de conventionnement.

Vous aurez constaté que cela se fera en partie sur le dos du patient qui verra, faute à la limitation des moyens budgétaires alloués par l'état, sa participation financière augmentée s'il lui est appliqué les tarifs maximaux.

Cet aspect des « tarifs maximaux » (d'où la notion de flexibilité au sein de cet accord) fut un argument mis en avant par les OA pour avoir, en contre partie des certitudes, des garanties

quant à la bonne gestion par les praticiens de ces nouvelles mesures.

La notion de **transparence** vis-à-vis des patients et la **surveillance** des dépenses supplémentaires pour ces derniers (liés aux tarifs maximaux) en sont les conséquences .

Ainsi s'il est constaté que le patient en subit trop les effets négatifs, ces nouvelles mesures pourraient ne plus être reconduites en 2021.

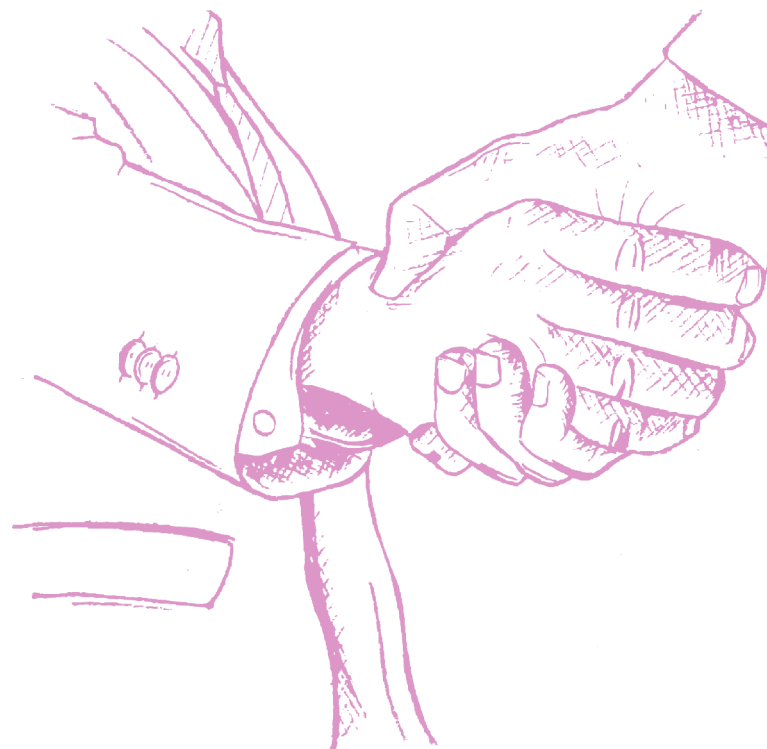
D'un autre côté, vous pourrez lire (en première page de l'accord) que la commission souhaite également qu'à court terme, les tarifs maximaux soient intégrés dans la nomenclature. Vœux pieux, nous pensons.

Enfin, le budget pour les hygiénistes bucco-dentaires peine à être instauré. Dans un premier temps, il s'agira de faire une étude d'évaluation afin d'établir un modèle de financement. Pour ce faire, et dans l'immédiat, un budget de 1,5 millions d'euros a été réservé à cet effet.

Rappelons ici, que l'accord précédant prévoyait un budget de 4,5 millions.

Munnix Bernard

Evrard Michel



Résolution du CED sur la sédation consciente par inhalation de MEOPA

Adopté par l'Assemblée Générale du CED de novembre 2019

La gestion de la douleur et du stress revêt une importance capitale en dentisterie. En effet, 10 à 30% des adultes et des enfants auraient une certaine forme d'appréhension ou de peur à l'idée de subir des soins dentaires. Il ne fait aucun doute que la sédation au MEOPA (mélange équimolaire de protoxyde d'azote et d'oxygène) constitue pour ces patients un réel avantage et que, pratiquée par « des professionnels dentaires qualifiés », elle est extrêmement sûre et efficace

La sédation consciente peut se définir comme « Une technique qui consiste à affaiblir le système nerveux central par l'administration d'un ou de plusieurs médicaments afin de permettre l'exécution des soins tout en maintenant le contact verbal avec le patient pendant toute la durée de la sédation. Les médicaments ou procédés utilisés pour la sédation consciente en dentisterie doivent offrir une marge de sécurité suffisante pour rendre la perte de conscience improbable »..

RÉSUMÉ

• La sédation consciente par inhalation de MEOPA est une technique majeure de gestion de l'odontophobie et de l'anxiété depuis plus de 150 ans.

• Il s'agit d'une technique sûre, utile et efficace puisqu'elle permet à une majorité des patients qui appréhendent leur visite chez le dentiste d'être sédatisés correctement et de se faire soigner dans des conditions plus confortables et moins stressantes.

• Administrée correctement par des praticiens de l'art dentaire agréés, à l'aide d'un équipement de qualité, moderne et dûment entretenu et avec l'aide d'assistants dûment formés, la technique offre un taux de réussite extrêmement élevé et, à ce titre, doit faire partie de l'arsenal thérapeutique du dentiste en qualité d'outil essentiel de gestion de la douleur et du stress des patients recevant des soins dentaires dans un cabinet dentaire.

• L'utilisation de la sédation par inhalation de MEOPA doit se faire dans le respect strict de la législation et de la déontologie nationales.

Intéressé à recevoir le texte complet de la Résolution? Faites la demande à **csd@incisif.org**





Membre Pourquoi ?

Ensemble pour défendre notre exercice libéral et ses valeurs

La CSD vous accompagne et vous soutient dans votre pratique quotidienne

La CSD vous informe des évolutions et changements pour votre pratique

La CSD vous offre une formation continue pour répondre à vos besoins

La CSD répond à vos questions et vous aide dans votre gestion quotidienne

La CSD vous représente auprès des instances Nationales et Internationales

Avantages membres : votre cotisation est rapidement amortie grâce à :

Des cours study club, peer review et workshops à un prix minimum

Une assurance RC professionnelle au tarif de groupe.

Une assurance hospitalisation à des très, très, bonnes conditions.(csd@incisif.org)

Un secrétariat ouvert à toutes vos questions professionnelles

Une remise importante sur le logiciel dentaire Cyberdent.

Pour les membres, la nomenclature 2020

La carte DATS, avec une réduction complémentaire pour votre plein de carburant

Pour les membres la nomenclature 2020 sous forme papier

**Nous vous invitons donc à renouveler votre affiliation ou,
à en devenir membre de la CSD**

Cotisations en p.2 de cet Incisif

Demandez les documents à compléter sur csd@incisif.org

DÉFENSE PROFESSIONNELLE : LA CSD VOUS REPRÉSENTE



Au niveau national

à la Santé publique, Conseil de l'Art Dentaire
à l'Agence Fédérale Nucléaire, AFCN
au Fonds des Accidents de travail, le FAT
au Fonds des Accidents de médicaux, le FAM

Au sein de l'INAMI: CNDM: Commission Nationale Dento-Mutualiste

GT Systèmes d'accord

GTMy Carenet

GT Dispensateurs spécifiques

GT Orthodontie

Commission de profils

CTD: Commission Technique Dentaire: GT Nomenclature, GT Prothèse, GT Orthodontie

Groupe direction Accréditation + 3 Commissions d'évaluation: DG; Ortho

GT Prime télématique

GTTransparence financière

GT Maladies chroniques

GT Méthodologie

Service de contrôle et d'évaluation médicaux

Au niveau International

la FDI, fédération dentaire internationale: regroupe plus de 200 associations dentaires
CED, Council of European Dentists: regroupe les associations dentaires des pays de l'U.E
ORE, Organisation Régionale Européenne: regroupe les associations dentaires de l'Europe

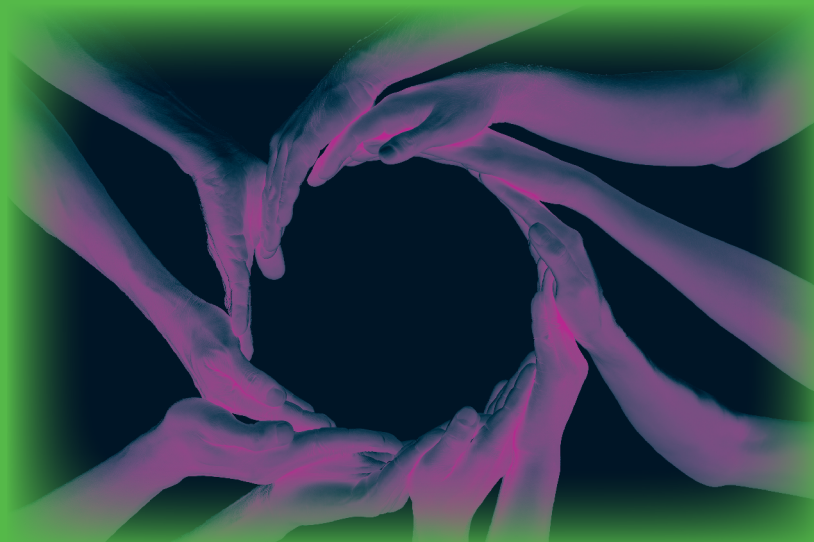
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Une poignée d' **administrateurs assument ces missions**

Cela n'est pas raisonnable. Il faut assurer la continuité des mandats

Impliquez vous dans la défense de votre profession. Venez nous rejoindre.

Venez assister à un CA, une réunion à l'INAMI et voyez ce que vous pouvez faire pour votre profession



JMSBD , JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Comme chaque année ,

la CSD vous offre une affiche et vous remercie de participer à la célébration de cette JMSBD 2020!

Célébrée tous les ans, le 20 mars, la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire (WOHD) représente la plus grande campagne mondiale de sensibilisation à la santé bucco-dentaire.

C'est une occasion pour les populations du monde entier de s'unir pour souligner l'immense charge des maladies bucco-dentaires et les actions pouvant être prises pour prévenir et contrôler ces maladies.

La campagne s'adresse:

Au grand public, qui doit prendre soin de sa santé bucco-dentaire.

Aux professionnels de la santé bucco-dentaire, pour montrer aux patients comment ils peuvent prévenir les maladies buccodentaires et avoir une bonne hygiène buccodentaire.

Aux gouvernements et décideurs politiques, pour reconnaître l'impact des maladies bucco-dentaires sur l'économie et le bien-être de leurs communautés et susciter le changement.

La Journée mondiale de la santé bucco-dentaire a été lancée en 2007 par la Fédération dentaire internationale (FDI)

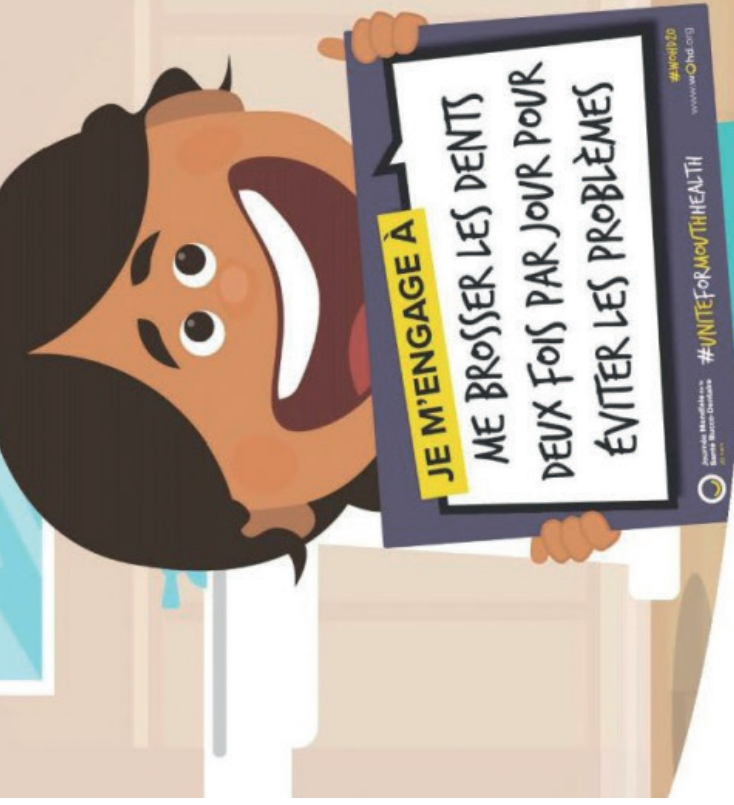
Dis Ahh

UNIS POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



Journée Mondiale de la
Santé Bucco-Dentaire
20 mars





TA BOUCHE EST INCROYABLE !

**Elle te permet de manger, de parler et de sourire
en toute confiance pour profiter de la vie.**

ENGAGE-TOI

**À PRENDRE SOIN DE TA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE
ET À INSPIRER LES AUTRES À EN FAIRE AUTANT**

← SCANNER POUR PLUS D'INFORMATIONS



#WOHD20
#UNITE
FOR MOUTH
HEALTH



Supporters

www.wohd.org



Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire
20 mars

Si vous désirez imprimer les autres affiches de la campagne ou les fiches d'engagements qui servent à faire des selfies avec vos patients : <https://www.worldoralhealthday.org/sites/default/files/assets/WOHD20-poster-public-FR.jpg>

Unis pour une bouche saine, poster principal

Ce poster est destiné au grand **public** et encourage l'action individuelle pour protéger la bouche et le corps



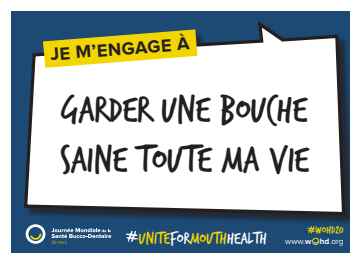
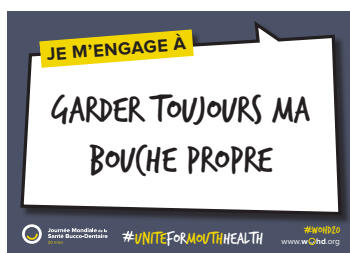
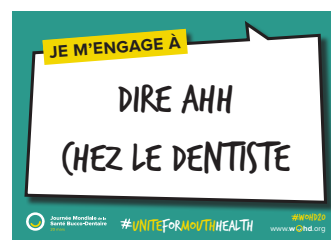
Unis pour une bouche saine, poster pour les dentistes

Ce poster est destiné au grand **public** et encourage à construire une communication positive entre le patient et le professionnel de santé



Fiches d'engagements pour selfies:

https://www.worldoralhealthday.org/sites/default/files/assets/WOHD20-pledge_cards-FR_0.pdf



<https://www.worldoralhealthday.org/sites/default/files/assets/WOHD20-poster-dentist-FR.jpg>

<https://www.worldoralhealthday.org/online-pledge-generator>



Interaction CSD / membres versus CSD /autorités sanitaires belges!

Le secteur dentaire représente un secteur à haut risque de contamination dans le secteur des soins de santé. La SPF n'y est pas suffisamment attentif!

La CSD défend le positionnement médical de notre profession!

Reportage:

Le 29 janvier: Un membre, Alexei, nous signale que les médecins ont reçu une circulaire. Quid les dentistes ?

Réaction CSD: 1er News Corona Virus

Le 4 février, Une membre, Michèle, écrit : *Question: j'ai une patiente qui est rentrée hier de Hong Kong à Paris et puis en TGV pour Bruxelles. Donc pas de mise en quarantaine pour elle Elle a RV chez moi mardi prochain. J'ai téléphoné à Hong Kong chez une amie dentiste Il y a un 1er décès d'un homme de 36 ans à Hong Kong. Le virus se modifie et les symptômes aussi; de la toux sèche ils passent à la toux grasse. D'après mon amie je doit déplacer le RV de ma patiente d'au moins 15 jours. Quid en Belgique?*

Réaction CSD: - Nous écrivons au Dr Paul Pardon, Chief Medical Officer Président Risk Management Group

A Paul Pardon

4 février 2020
15:10

Cher Docteur,

Objet : coronavirus (2019-nCoV)

Les dentistes et leur patients sont très concernés (notre turbine envoi des gouttelettes à 1m de diamètre autour du patient, et les particules restent en suspension pour les patients suivants!).

....

Pouvez vous nous faire une suggestion et cela sans affoler le grand public car nous ne sommes pas en épidémie... En plus une petite info: Lors de la grippe aviaire, seul le Canada a mis ses dentistes à contribution pour la vaccination étant donné que les dentistes sont équipés et entraînés pour la chaîne de décontamination et ont l'habitude de donner des injections.

-Nous téléphonons au Contrôle des Maladies Infectieuses: - Région de Bruxelles-Capitale, Madame Huard, responsable de la Médecine Préventive de la Cocom. pour attirer l'attention sur la pratique dentaire en cas d'épidémie. Elle confirme dans l'après midi

Date: mar. 4 févr. 2020 à 18:27

Subject: consignes 2019-nCoV - dentistes

J'ai bien eu Dr. Paul Pardon au téléphone, qui a pris bonne note de votre requête.

Il n'a pas pu me dire dans quel délais la procédure pour les dentistes sera disponible...

En attendant, comme vous l'aviez déjà décidé:

- Si intervention non-essentielle: reporter jusqu'à la fin de la période d'incubation (max 14jours depuis retour de la Chine)

- Si intervention essentielle : voir en fin de programme avec précautions contact et gouttelettes. D'après les données dont nous disposons pour le moment, le virus ne survivrait pas plus de 4-5heures dans l'environnement.

Désolée de ne pas pouvoir vous donner plus d'assurance quant à la gestion des personnes revenant de Chine...

Réaction CSD : 2d News Corona Virus

Le 6 février:

CSD reçoit l'information suivante du Centre de Contrôle des Maladies Infectieuses:
« un courrier à adresser aux dentistes est en cours de validation au SPF Santé Publique.»

Le 12 février: par courrier Dr Paul Pardon, Chief Medical Officer Président Risk Management Group envoi à la CSD la circulaire destinée aux dentistes

Chère consœur, cher confrère,

Les autorités sanitaires belges souhaitent vous informer sur le nouveau coronavirus (2019-nCoV) à Wuhan, Chine, et aussi sur les mesures à prendre en cas d'un cas possible d'infection à 2019-nCoV.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ce message auprès les membres de votre organisation.

Cordialement,

Dr Paul Pardon

Réaction CSD : 3ième News Corona Virus

**MERCI À NOTRE CONFRÈRE ET NOTRE CONSŒUR
POUR LEURS COMMUNICATIONS!!
BEAU TRAVAIL D'ÉQUIPE !**

ENSEMBLE RESTONS VIGILANTS!



DATE 11/02/2020
CONTACT Dr Paul Pardon
TEL. +32(0)474 85 19 33
E-MAIL paul.pardon@health.fgov.be

OBJET **Nouveau Coronavirus (2019-nCoV) en Chine**

Cher dentiste,

Dans la région de Wuhan, en Chine, un nouveau coronavirus a fait son apparition. Des cas ont également été découverts dans d'autres régions de Chine et dans certains autres pays, dont la Belgique. Les autorités sanitaires belges sont vigilantes quant à l'apparition de nouveaux cas. Notre pays dispose de très bonnes procédures pour détecter et traiter les coronavirus.

Les symptômes du nouveau coronavirus vont de maladies respiratoires légères à graves avec fièvre, toux et difficultés respiratoires. Les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques existantes semblent être plus vulnérables aux symptômes graves.

Si vous recevez dans votre cabinet un patient qui présente ces symptômes et qui est rentré de Chine au cours des 14 derniers jours, ou qui a été en contact étroit avec une personne ayant récemment séjourné en Chine : conseillez-lui d'appeler son médecin traitant et de mentionner ses antécédents de voyage et ses symptômes. Pour éviter la contamination d'autres personnes, il est recommandé au patient de ne pas se rendre dans la salle d'attente de son médecin ou aux urgences, de se tenir à distance des autres personnes, de se couvrir la bouche et le nez lorsqu'il éternue ou tousse, de jeter les mouchoirs dans une poubelle avec couvercle et de se laver les mains régulièrement.

Par conséquent, retardez les traitements non urgents ou portez un masque oral et nasal adapté de type FFP2, FFP3, N95.

Sur le site www.info-coronavirus.be, vous trouverez des informations et des questions fréquemment posées sur le nouveau coronavirus. Les mesures d'hygiène simples peuvent prévenir la propagation des virus en général (virus de la grippe, coronavirus...) : se laver les mains régulièrement et ne pas les porter aux yeux, au nez ou à la bouche, se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on éternue ou que l'on tousse, éviter tout contact avec des personnes malades.

Cordialement,



Dr Paul Pardon
Chief Medical Officer
Président [Risk Management Group](#)



Et votre avis? La CSD est à votre écoute

Vaccin pneumocoque:

Notre Consœur, Anne C, nous écrit Tout dentiste devrait normalement être vacciné contre le pneumocoque. Ce vaccin est valable 5 ans.

La pneumonie est la complication grave de la grippe saisonnière depuis toujours et ce vaccin est plus utile encore que le vaccin annuel contre la grippe. Faire les 2 s'impose pour nous.

Le dentiste bientôt assujetti à la TVA?

Notre Confrère, JP C nous écrit je suis pour une application de la TVA sur TOUTES les prestations dentaires! Pourquoi ? Parce que nous achetons énormément de matériel et de consommables à 21 % que les prestations seraient taxées à 6%

(vraisemblablement) et que la récupération de la TVA serait profitable aux praticiens!

-Parce que, maintenant que nous sommes tous informatisés, l'application de la TVA ne représenterait pas une charge administrative supplémentaire, tout au plus des honoraires de comptable en plus pour les déclarations trimestrielles.

Je serais curieux et intéressé de voir les chiffres d'une simulation d'application de la TVA dans un cabinet dentaire.

Il est question actuellement de TVA pour des soins NON remboursés car autrement la sécu devrait financer cette taxe pour ne pas voir le ticket modérateur gravement affecté ! En gros, donc, l'état devrait financer la quasi totalité de cette taxe .

C'est le serpent qui se mord la queue! Pour moi, l'application de la TVA, ce doit être TOUT ou RIEN!



Dr Doggo@Dr Doggo

Mon mari vient d'avaler un paracétamol par erreur, que dois-je faire?

Donnez-lui un mal de tête maintenant, pourquoi gaspiller le médicament?

Cela nous concerne en 2020

- Des soins payables
- Quelle qualité des soins ?
- La répartition des dentistes
- Le changement du climat
- Le plaisir et le sens de notre profession

Et vous, votre avis?

Conférence de Paris :

«Implementation of One Health in undergraduate education»

Les dentistes, médecins et vétérinaires plaident pour mettre en place une seule culture de santé selon le principe de «One Health», Une Santé, dans les formations de bachelier.

fdi   **SHANGHAI 2020**
World Dental Congress

#WorldDentalCongress 

1-4 September 2020

www.world-dental-congress.org

COMMISSION D'AGRÉMENT MESSAGE AUX MAITRES DE STAGE

Les 3 universités se sont accordées quant au programme de l'année de Master de spécialisation en dentisterie générale.

Les stagiaires ont été informés des modalités pratiques pour l'année académique 2019-2020.

Outre le carnet de stage, les maîtres de stage devront évaluer leur stagiaire sur base d'une grille d'évaluation critériée qui sera communiquée très prochainement par les universités.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

«Belgian Dentist for Special Smiles» ou «spécial olympics»



Special Olympics 2020 aura lieu à Anvers, Antwerp Expo, du 21 au 23 mai a.s. (week-end de l'Ascension).

Nous vous invitons déjà tous à participer aux screenings lors des Special Olympics.

Nous remercions chaudement nos membres et tous les bénévoles qui ont déjà donné quelques heures de leur temps les années précédentes.

Nous sommes sûrs qu'ils vous recommandent de vivre au moins une fois cette atmosphère détendue dans laquelle les dentistes et les bénévoles interagissent avec les athlètes ayant un handicap mental !

info/inscriptions : michel.de.decker@telenet.be

Merci !

Saint-Petersbourg

<https://women-dentists.ru/en-GB/>



FOR THE FIRST
TIME IN RUSSIA

12-13 May 2020
EXPOFORUM,
St. Petersburg, Russia

2nd Women Dentists Leadership Conference

WOMEN DENTISTS

BETWEEN IDEAL AND REALITIES

OF PERSONAL AND PROFESSIONAL LIFE



CULTURE :

Bonjour à tous!

Les beaux jours arrivent. Écoutez le chant des oiseaux, respirez l'odeur des fleurs printanières et surtout allez voir de jolies expositions !

Pour ce nouvel article, j'aurais pu vous conseiller l'exposition de « Keith Haring » à Bozar, l'exposition « Hyperrealism Sculpture » à la Boverie à Liège ou encore l'incroyable exposition « Van Eyck - Une Révolution optique » au MSK à Gand, mais je suis certaine que vous avez déjà eu l'occasion d'en entendre parler via de nombreux médias.

J'ai donc opté pour trois autres expositions moins médiatisées mais qui valent également le détour !



Exposition « Dacia Felix Grandeurs de la Roumanie antique » au Musée gallo-romain de Tongres

A l'occasion du festival Europa-lia, la Roumanie est à l'honneur. C'est dans ce cadre qu'a vu le jour l'exposition « Dacia Félix - Grandeurs de la Roumanie antique » qui présente l'histoire des six peuples de l'Antiquité

classique qui forment la Roumanie actuelle : Daces, Gètes, Grecs, Scythes, Celtes et Romains.

Le point de départ de l'exposition est l'annexion de la « Province de Dacie » par les Romains en l'an 106 après J.-C., vous allez ensuite remonter dans le temps pour aller à la rencontre des cinq autres cultures. Cette incroyable exposition vous présente des objets exceptionnels tels qu'un incroyable casque en fer et bronze surmonté d'un faucon datant du premier siècle avant J.-C. ou encore un bracelet en or spiralé à extrémités serpentiformes datant du premier siècle après J.-C. Certains objets n'avaient encore jamais quitté la Roumanie, alors ne manquez pas cette occasion pour découvrir cette richesse de la Roumanie passée.

Exposition du 19/10/2019 au 26/04/2020

RDV : Kielenstraat 15 à 3700 Tongres

Horaire : Du mardi au vendredi : de 9h à 17h / Samedi, dimanche et jours fériés : de 10h à 18h.

Plus d'informations : www.galloromeinsmuseum.be



Exposition « Zoo » au MIMA

Le MIMA met au cœur de sa nouvelle exposition la thématique de la collapsologie qui se penche sur les risques d'effondrements environnementaux et sociétaux et sur ce qui pourrait advenir à la société actuelle.

Onze artistes internationaux présentent de manière très différente leur vision de ce phénomène sous l'angle de l'anthropomorphisme et du zoomorphisme. Ces notions visent d'une part à associer à l'animal des comportements ou des caractéristiques physiques

propres à l'homme et d'autre part à représenter ou à se représenter quelque chose sous une forme animale.

Chaque artiste a sa propre manière de traiter ces thématiques. Cependant, on sent une inspiration commune issue de l'animation ou encore des « mass-médias ». En découvrant l'exposition « Zoo », vous plongerez dans un univers pop et coloré teinté d'humour.

Une exposition peps qui a du chien et que je vous conseille d'aller voir entre amis ou en famille !

Exposition du 31/01/2020 au 30/08/2020

RDV : MIMA, Quai du Hainaut 39-41 à 1080 Bruxelles

Horaire : Du mercredi au vendredi : de 10h à 18h / Samedi et dimanche : de 11h à 19h.

Plus d'informations : www.mimamuseum.eu



Exposition « Libérer les femmes, changer le monde » au BELvue

Quand on pense aux années 70, ce qui vient à l'esprit c'est la guerre du Vietnam, les crises pétrolières, le scandale du Watergate ou encore le mouvement punk.

Les années 70 sont aussi marquées en Belgique par la deuxième vague du féminisme.

Les femmes ont une volonté

de rompre avec les anciens mouvements féministes jugés, selon elles, trop sages. Pour cela, les femmes descendent dans la rue dans l'espoir de voir naître une société solidaire, égalitaire et épanouissante pour tous. Elles organisent des manifestations festives et misent sur le côté ludique et médiatique de leurs actions.

L'exposition « Libérer les femmes, changer le monde » vous replongera dans ce combat dont les revendications restent d'actualité, au travers de nombreux documents tels que des dessins, des photos, des affiches, des tracts, des témoignages ou encore des vidéos.

Une exposition dans l'air du temps et en plus gratuite !

Exposition du 20/02/2020 au 24/05/2020

RDV : BELvue, Place des Palais 7 à 1000 Bruxelles

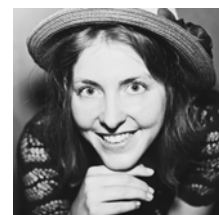
Horaire : Du mardi au vendredi : de 09h30 à 17h / Samedi, dimanche et vacances scolaires : de 10h à 18h.

Plus d'informations : www.belvue.be/fr/expo-feminisme1970

Au plaisir de vous retrouver dans le prochain numéro !

Marie Hanquart

Archéologue – Historienne de l'art
Guide conférencière
Rédactrice freelance
Chargée des publics
et des projets pédagogiques
au sein de l'asbl Arkadia
www.arkadia.be
marie.hanquart@gmail.com



PETITES ANNONCES

EMPLOI CODE 5000

Cherche jeunes dentistes pour former une équipe. 2 cabinets full équipés et numérisés. Secrétariat. Patientèle existante. A 5 min de Charleroi Centre. Parking gratuit. A 1 min de l'autoroute. Endroit calme
N° 5360

Marche-en-Famenne (30 min de Namur) cabinet de groupe, super équipé, endo-paro-stomato, 2 fauteuils, 2 assistantes, recherche un(e) dentiste à temps partiel. cabinetparodax@gmail.com ou 084/214.369
N° 5361

MATERIEL OFFRES CODE 11000

A vendre ou à donner matériel dentaire pour cessation d'activités. 0471/855.902 N° 11322

A vendre Pano I-MAX (Owandy) 2017 : 8500 € + divers matériels. Mail : fb832912@skynet.be N° 11323

A vendre RX Digital Cone long CeflaMuray presque nouveau. Prix à convenir. Petit matériel inclus
N° 11324

A vendre installation Galbatiati + tabouret + stérilisateur LYSA 500 + divers matériels et petite instrumentation. 071/81.43.05 (lundi et mercredi après-midi) ou francoise.lef57@gmail.com
N° 11325



Formulaire d'inscription au cours du 14 mars 2020

1) Physiopathologie fonctionnelle de l'ATM, une autre approche thérapeutique biomécanique (Bernard Michel - Kinésithérapeute spécialiste, Ostéopathe)

2) Economie posturale et gestuelle du dentiste, positions et ergonomie (Bernard Michel - Kinésithérapeute spécialiste, Ostéopathe)

Lieu : Gembloux Espace Senghor **Quand :** Le samedi 14 mars 2020 de 9 h 00 à 12h 30

Accréditation : 20 UA demandées, **domaines** 7 et 2 demandés **Agrément :** 3 heures.

Inscriptions : par téléphone: 071/31.05.42 ou par mail à benedicte@incisif.be
par courrier ou par fax : 071/32.04.13 avec le bulletin d'inscription ci dessous

80€ pour les membres en ordre de cotisation pour 2018 | 175€ pour les non-membres.

Nom: Prénom:

Numéro INAMI: E-mail:

S'INSCRIT AU COURS DE LA CSD DU 14 MARS 2020

JE SUIS MEMBRE DE LA CSD 2019 EN ORDRE DE COTISATION ET VERSE LA SOMME DE 80€
JE NE SUIS PAS MEMBRE DES CSD ET JE VERSE LA SOMME DE 175€.

A VERSER SUR LE COMPTE :

BE17 1096 6600 0221 | BIC : CTBKBE BX

DE LA CSD BLD JOSEPH TIROU, 25/021 - 6000 CHARLEROI.

DATE : CACHET + SIGNATURE :

**Nos Study clubs, Peer review et Workshops
vous sont annoncés par nos News**

si vous êtes intéressés envoyez nous un mail afin de les recevoir: csd@incisif.org

1) Les violences intra familiales (Michèle AERDEN)

2) Le positionnement médical de la profession, la vision du futur de votre pratique par la FDI et le CED et sous l'influences des nouvelles technologies (Michèle AERDEN)

3) Examen par cone beam CT de l'anatomie et des pathologies des sinus para-nasaux (partie1) et des régions extragnathiques (partie 2) (Pr Raphaël OLSZEWSKI)

Lieu : La Marlagne Wépion **Quand :** Le vendredi 12 juin 2020 de 9 h 00 à 17h 30

Accréditation : 40 UA demandées, **domaine** 2 et 3 demandés **Agrément :** 6 heures.

Inscriptions: par téléphone: 071/31.05.42 ou par mail à benedicte@incisif.be

par courrier ou par fax : 071/32.04.13 avec le bulletin d'inscription ci dessous

120€ pour les membres en ordre de cotisation pour 2020 | 240€ pour les non-membres.

Nom: Prénom:

Numéro INAMI: E-mail:

S'INSCRIT AU COURS DE LA CSD DU 12 JUIN 2020€

JE SUIS MEMBRE DE LA CSD 2019 EN ORDRE DE COTISATION ET VERSE LA SOMME DE 120€

JJE NE SUIS PAS MEMBRE DES CSD ET JE VERSE LA SOMME DE 240€.

A VERSER SUR LE COMPTE :

BE17 1096 6600 0221 | BIC : CTBKBEBX

DE LA CSD BLD JOSEPH TIROU, 25/021 - 6000 CHARLEROI.

DATE : CACHET + SIGNATURE :

RÉSERVEZ LA DATE :

Cours du 29 septembre 2020

Implants et sujet à confirmer

**Nos Study clubs, Peer review et Workshops
vous sont annoncés par nos News**

si vous êtes intéressés envoyez nous un mail
afin de les recevoir: **csd@incisif.org**